

Zeitschrift: Vox Romanica
Herausgeber: Collegium Romanicum Helvetiorum
Band: 49-50 (1990-1991)

Artikel: Un nouveau fragment de manière de langage : Lincoln, Linc. Arch. Off., Formulary 23
Autor: Kristol, Andres Max
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-2288>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un nouveau fragment de manière de langage: Lincoln, *Linc. Arch. Off.*, Formulary 23

1. Introduction

D'après les manuscrits conservés, trois *manières de langage*, manuels de conversation pour l'enseignement du français, ont été rédigés en Angleterre dans un laps de temps relativement court, en 1396, 1399 et 1415. Ces trois manuels ont été publiés il y a longtemps, par Meyer (1870, 1903), Stengel (1879) et Gessler (1934)¹. Depuis, peu d'informations nouvelles au sujet de ces textes ont vu le jour, bien que les éditions que nous en possédons ne soient pas entièrement satisfaisantes et auraient besoin d'être reprises².

Si la *Manière de 1396* est conservée dans six manuscrits et celle de 1415 dans quatre (voir tableau n° 1), celle de 1399 faisait et fait encore figure de «parent pauvre». Nous ne possédons qu'un seul manuscrit (Oxford *All Souls* 182) contenant apparemment une version à peu près complète de ce manuel; c'est elle qui a été publiée en majeure partie par Stengel. A part cela, on ne connaissait jusqu'ici que deux fragments apparentés à ce

¹ Dans ce travail, nous nous servons du terme générique *manières de langage* pour l'ensemble des manuels de conversation rédigés en Angleterre au XIV^e et XV^e siècle. Les trois *manières* différentes que nous connaissons peuvent être distinguées le plus clairement d'après la date de leur rédaction. A part cela, la *Manière de 1396*, publiée par MEYER (1870) et GESSLER (1934), pourrait être intitulée *Commune parlance*, d'après son *explicit* dans le ms. Cambridge *Univ. Lib.* Dd 12.23 «Ici fine le commune parlance, nulle meliour en tout le Ffrance». La *Manière de 1399*, dans la version publiée par STENGEL (1879), peut être appelée *Petit livre* d'après l'*incipit* de ce texte «Cy comence un petit livre pour enseigner les enfantz de leur entreparler comun francois». La *Manière de 1415*, publiée par P. MEYER (1903), ne contient aucune indication utile quant à son titre. Il reste possible de l'appeler *Dialogues modèles*, en reprenant une proposition de son premier éditeur. (MERRILEES/SITARZ [sous presse] considèrent la *Manière de 1415* comme la dernière partie de ce qu'ils appellent le *Liber Donati*, collection hétérogène d'informations grammaticales et lexicales, en s'appuyant sur la mention «Explicit liber Donati» qui se trouve à la fin des dialogues, dans le ms. Cambridge, *Univ. Lib.*, Dd. 12.23.)

² En ce qui concerne la *Manière de 1396*, MEYER (1870) et GESSLER (1934) ont publié le même manuscrit, bien qu'ils aient reconnu que les manuscrits conservés forment deux familles qui se distinguent à bien des égards; en particulier, le ms. Cambridge *Univ. Lib.* Dd. 12.23 contient une série de variantes et des dialogues restés inconnus jusqu'ici, qui vaudraient la peine d'être publiés. L'édition de la *Manière de 1399* de STENGEL n'est pas complète; Stengel a estropié la plus grande partie du *nominale* assez détaillé qui se trouve au début du texte. La publication de la *Manière de 1415* par MEYER (1903) est franchement rudimentaire et souvent fautive. (Une nouvelle édition de la *Manière de 1415*, préparée par MERRILEES/SITARZ est imminente.) Nous sommes en train de préparer une édition complète de ces *manières de langage* qui ont encore beaucoup à nous apprendre sur l'enseignement du français en Angleterre au XV^e siècle.

texte, à savoir la *Manière de parler* publiée par Södergård (1953)³, et un autre fragment publié récemment par Baker (1989: 98–102) selon un manuscrit du XV^e siècle resté inconnu auparavant parce qu'il se trouvait en propriété privée⁴.

Or, dans le cadre de nos travaux sur l'enseignement du français en Angleterre au XIV^e/XV^e s. et sur la langue véhiculée par cet enseignement⁵, nous avons pu nous procurer un nouveau petit fragment de la *Manière de 1399*, qui est contenu dans un manuscrit de Lincoln (*Lincolnshire Archives Office, Formulary 23*)⁶. En outre, nous avons découvert que la version de la *Manière de 1396* qui se trouve dans un manuscrit de Cambridge (*Univ. Lib. Dd 12.23*), a été enrichie de plusieurs dialogues – légèrement adaptés – provenant également de la *Manière de 1399*. Il nous semble donc que le moment est propice de faire le point de nos connaissances actuelles au sujet de la *Manière de 1399* et d'en profiter pour publier le nouveau fragment de Lincoln, ensemble avec les passages parallèles des autres manuscrits conservés. Par la même occasion, sur la base de ces nouveaux textes, nous tenterons de prolonger et d'approfondir l'analyse du français écrit et enseigné en Angleterre à la fin du moyen âge que nous avons commencée il y a quelque temps (Kristol 1989).

³ Le fragment publié par Södergård est accompagné d'une traduction intégrale en anglais. Södergård ne semble pas avoir reconnu que son texte est un simple fragment de la *Manière de 1399*. (Il est vrai que cette version est légèrement remaniée dans le sens que dans certaines scènes, les phrases apparaissent dans un autre ordre que dans le manuscrit d'*All Souls*.)

⁴ Ce manuscrit, appartenant jusqu'ici au professeur A.W.B. Simpson (Michigan Law School), vient d'être offert à la bibliothèque universitaire de Cambridge (communication de J.H. Baker). Il contient en outre un *nominale* bilingue français-latin (quelques traductions sont en anglais), ainsi qu'une série de traités juridiques.

⁵ C'est le projet n° 12-27707.89 du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

⁶ Nous remercions Ruth J. Dean (New York) de nous avoir rendu attentif à ce manuscrit. Notre texte se trouve au f° 17r°-v°. Mis à part un court fragment f° 97 qui appartient à la tradition juridique des *Artes notariae* – il s'agit d'une sorte de memento des activités d'un notaire – le fragment de la *Manière de 1399* qui nous intéresse ici constitue le seul passage en français de ce volume de 222 folios, constitué de copies de lettres et de documents administratifs rédigés en latin par ou pour John Kemp (voir *infra*) dans le cadre de son activité ecclésiastique.

Tableau n° 1: Les Manières de langage anglaises du XIV^e/XV^e s.

Manière de 1396: <i>La commune parlance</i>	XIV ^e s.	London, <i>Brit. Lib.</i> Harley 3988 publ. par MEYER (1870:382-404) et GESSLER (1934:43-88, 92-97) Paris, <i>B.N.</i> Nouv. acq. lat. 699	LH
			PN
	XV ^e s.	Cambridge, <i>Trinity College</i> B 14.39/40 Cambridge, <i>Univ. Lib.</i> Dd 12.23 London, <i>Brit. Lib.</i> Additional 17716 Oxford, <i>All Souls College</i> 182	CT
			CD
			LA
Manière de 1399: <i>Un petit livre</i> Fragments	XV ^e s.	Oxford, <i>All Souls College</i> 182 publ. par STENGEL (1879:10-15)	OA
	XV ^e s.	Lincoln, Linc. Arch. Off., Formulary 23 Cambridge, <i>Univ. Lib.</i> Add. 8870 publ. par BAKER (1989:98-102) Cambridge, <i>Univ. Lib.</i> Dd 12.23	LL
			CA
			CD
	XVI ^e s.	Cambridge, <i>Univ. Lib.</i> li 6.17 publ. par SÖDERGÅRD (1953:209-219)	CI
Manière de 1415: <i>Dialogues modèles</i>	XV ^e s.	Cambridge, <i>Trinity College</i> B 14.39/40 publ. par MEYER (1903:47-58) Cambridge, <i>Univ. Lib.</i> Dd 12.23 London, <i>Brit. Lib.</i> Additional 17716 Oxford, <i>Bodleian Library</i> Lat. misc. e 93	CT
			CD
			LA
			OB

Tableau n° 2: Composition de la «Manière de 1399»⁷

«chapitre»	scène	manuscrit	
1. Cy comence un petit livre (nominale)	1.1. L'année ecclésiastique	OA	
	1.2. Les numéraux, monnaies	OA	
	1.3. Etres humains, animaux	OA	
	1.4. Les habits	OA	
	1.5. Le corps humain	OA	
	1.6. Mots divers, adverbes	OA	
2. Aultre manier de langage pour demander le droit chemin.	2.1. En route pour Paris	OA CA	CI
	2.2. Sur le chemin de Windsor	OA CA	CI
	2.3. En route vers Canterbury	OA	

⁷ Pour les sigles qui distinguent les différents manuscrits, voir le tableau n° 1. Les titres de la première colonne de ce tableau correspondent aux «chapitres» du ms. OA. L'ordre des différentes scènes est également celui de OA.

3. Autre manier de language a parler des bourdeus et de trufes et tensons.	3.1. Injures et insultes	OA
4. Aultre maniere de language pour parler aus dames et aus damoiselles.	4.1. Parler à une dame 4.2. Faire la cour à une demoiselle	OA CA OA CA
5. Or parlerons en aultre maniere.	5.1. Dialogue à l'auberge	OA LL CD CI
6. Aultre manier de language pour parler pour hostiel.	6.1. Dialogue à l'auberge 6.2. Dialogue à l'auberge	OA CA CD OA CI
7. Aultre manier de language pour saluer les bons gens.	7.1. Formules de salutation 7.2. Porter un message 7.3. Formules de salutation 7.4. Demander des nouvelles 7.5. Demander un renseignement	OA CI OA LL CD OA OA CA OA
8. Aultre maniere de language pour achetre et vendre.	8.1. Au marché 8.2. Au marché	OA CA OA CA CD CI
9. Encore un aultre maniere de language.	9.1. Dialogue entre maître et serviteur	OA
10. Or pour saluer les bonnes gens.	10.1. Formules de salutation 10.2. Porter un message	OA OA
11. Encore en aultre maniere a parler aus bonnes gens.	11.1. Formules de politesse 11.2. Prise de pouvoir par Henri IV 11.3. «Nouvelles» de Paris	OA OA OA

2. Les différents vestiges de la Manière de 1399 et leurs rapports mutuels

La *Manière de 1399*, dans sa version la plus complète d'*All Souls*, mis à part le *nominale* qui se trouve au début de ce manuscrit, se présente comme une collection de petites scènes quotidiennes, dans lesquelles les formules de salutation, les scènes d'auberge et les scènes de marché destinées aux voyageurs et aux commerçants se taillent la part du lion (voir tableau n° 2)⁸. Rédigés dans une langue extrêmement simple, la plupart de ces dia-

⁸ Pour une caractérisation de ce manuel, voir aussi LAMBLEY (1920:38–39) et STREUBER (1962:77–82). La vue d'ensemble des *manières de langage* présentée par KIBBEE (1991:81–82) n'est pas assez précise et ne tient pas compte de la structuration des scènes proposée dans les manuscrits mêmes.

logues sont parfaitement anodins, atemporels et sans référence à un lieu précis; de toutes les *manières de langage* connues, c'est sans doute celle de 1399 qui se prête le mieux à l'enseignement élémentaire.

Regardé de près, le texte d'*All Souls* apparaît cependant non pas comme un manuel homogène, mais comme une *compilation* de dialogues divers ne provenant pas forcément d'une seule source⁹. Comme le montre le tableau n° 2, ce manuel se compose d'une série de «chapitres» intitulés de façon stéréotype «Autre manière de langage»; le plus souvent, ces chapitres rassemblent à leur tour plusieurs scènes complémentaires s'articulant plus ou moins autour d'un même sujet. Or, le contenu des différents chapitres est assez répétitif, ce qui n'aurait aucun sens dans un ouvrage conçu d'un seul jet. En réalité, certains dialogues – comme les différents «Dialogues à l'auberge» – se présentent plutôt comme différentes versions d'un même projet, comme différents stades de réélaboration d'une même leçon. Par certains côtés, le texte d'*All Souls* ressemble donc au «classeur» d'un professeur qui a rassemblé ses différents brouillons.

Mais il n'y a pas que cela. L'analyse des habitudes orthographiques du copiste révèle que celles-ci ne sont pas constantes; en particulier, le taux de graphies anglo-normandes est nettement plus élevé dans le *nominale* que dans le reste du manuscrit. D'un point de vue stylistique (en dehors même du *nominale*) le manuel semble également hétérogène: à côté d'une majorité de textes de type élémentaire, on y trouve aussi quelques dialogues assez complexes qui doivent provenir d'une source à part ou qui ont été ajoutés par le dernier rédacteur. Si la localisation de ce manuel en Angleterre ne fait aucun doute¹⁰, la datation traditionnelle de la *Manière de 1399* ne tient d'ailleurs qu'à un fil: seul le dernier épisode de la collection – qui pourrait bien avoir été ajouté après coup – permet cette datation en faisant allusion à la destitution de Richard II et à la prise de pouvoir par Henri IV en 1399.

Tout compte fait, le «*Petit livre*» publié par Stengel doit être considéré comme une collection et réélaboration d'une série de manuels plus anciens, qui a été actualisée et complétée en 1399 par l'ajout du *nominale* et par plusieurs scènes dont une se réfère aux derniers événements politiques; il n'est pas nécessaire qu'à l'origine, ce manuel ait été l'œuvre d'un seul rédacteur¹¹.

Ce constat qui provient de l'évidence interne du *Petit livre* est confirmé par l'examen des autres fragments de la *Manière de 1399* qui sont désormais à notre disposition.

⁹ En dehors du *Petit livre*, le manuscrit OA contient également le texte de la *Manière de 1396*, le *Tretiz de Bibbesworth* et plusieurs traités de grammaire dont le *Donait francois* de John Barton et le *Tractatus orthographie* de Coysurelly. Ce manuscrit est donc le fruit d'une volonté délibérée de collectionner des textes didactiques.

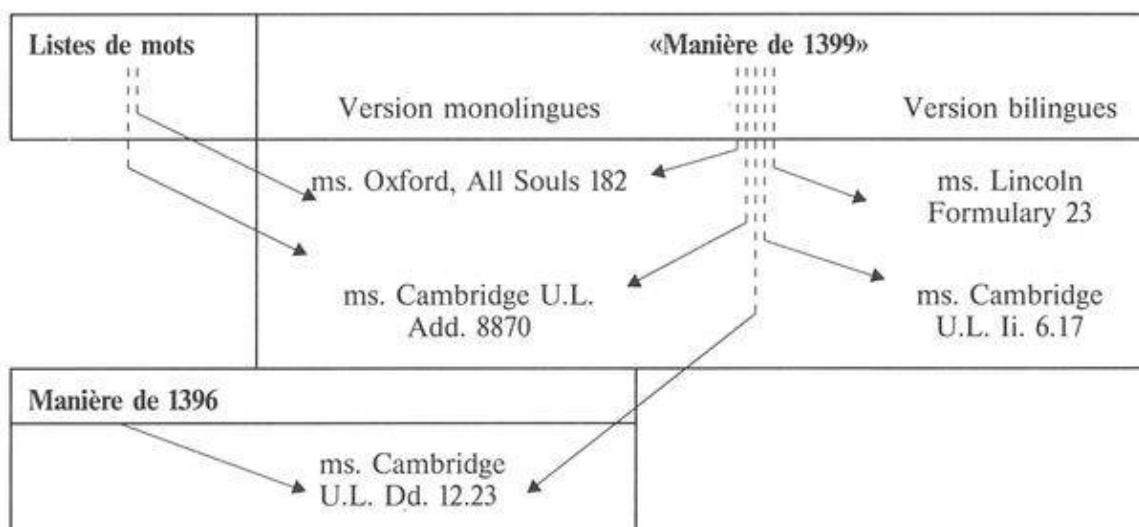
¹⁰ Dans le «chapitre 2», le voyageur demande d'abord le chemin de Paris, ensuite celui de Windsor (ms. CI) et de Canterbury.

¹¹ Malgré cela, pour des raisons de commodité, nous continuerons à appeler l'ensemble de cette tradition «*Manière de 1399*».

Aucun de ces fragments ne peut remonter à la version OA ou à un modèle antérieur unique et homogène. Chaque manuscrit contient des particularités et des passages supplémentaires caractéristiques qui excluent une filiation directe; en outre, l'ordre dans lequel les passages communs apparaissent dans les différents manuscrits diverge¹². Enfin, tous les dialogues un peu plus difficiles de la version OA manquent dans les autres manuscrits. Les différents fragments représentent nécessairement une source antérieure d'une nature différente du *Petit livre*.

Dans l'ensemble, les cinq manuscrits de la «*Manière de 1399*» constituent donc différents vestiges plus ou moins complets, plus ou moins retravaillés¹³, d'une tradition didactique antérieure au *Petit livre* de 1399, à savoir une ou plusieurs collections – perdues – de dialogues modèles pour l'enseignement élémentaire du français. Nous avons essayé de symboliser cet état de choses au tableau n° 3: selon toute vraisemblance, les fragments conservés constituent simplement des copies de copies se rattachant à un ensemble de matériaux scolaires disparate et difficile à saisir.

Tableau n° 3: La tradition de la «*Manière de 1399*»



¹² Voici dans quel ordre les scènes se suivent dans les différents fragments de la *Manière de 1399*:

ms. CA: 4.1. – 4.2. – 2.1. – 2.2. – 6.1. – 8.1. – 8.2. – 7.4.

ms. LL: 7.2. – 5.1.

ms. CD: 8.2. – 6.1. – 7.2. – 5.1.

ms. CI: 2.2. – 5.1. – 2.1. – 5.1. – 8.2. – 6.2. – 7.1.

¹³ C'est surtout la version de CD qui se présente comme un véritable remaniement des matériaux appartenant à la tradition de la «*Manière de 1399*»: le texte de base, constitué par la *Manière de 1396*, a été complété par quelques scènes de la *Manière de 1399* (ainsi que par des dialogues pour lesquels nous ne connaissons aucune autre source). Or, à plusieurs reprises, ces passages n'ont pas simplement été recopiés, mais intégrés dans des contextes plus larges. En outre, le rédacteur a enrichi plusieurs fois son modèle par l'esquisse d'une situation d'énonciation dans laquelle la scène est censée se dérouler (de toutes les *manières de langage* conservées, la *Manière de 1396* est la plus attentive à la situation d'énonciation; cf. à ce sujet KRISTOL, à paraître [a]).

Il y a une deuxième information encore que nous avons essayé de visualiser au tableau n° 3: les différentes versions de la *Manière de 1399* se classent en deux groupes. Trois manuscrits (OA, CA et CD) ne donnent que le texte français des dialogues¹⁴. LL et CI, par contre, sont enrichis d'une traduction intégrale en anglais; chaque phrase française est immédiatement suivie de sa traduction anglaise. Par sa forme, le nouveau fragment de Lincoln s'apparente donc au texte publié par Södergård. Par son contenu, en revanche, il en est indépendant, car les scènes que les deux textes contiennent ne coïncident qu'en partie¹⁵.

En ce qui concerne la datation de nos manuscrits, mis à part peut-être CI qu'on a situé jusqu'ici vers la fin du XV^e siècle¹⁶, tous les manuscrits de la *Manière de 1399* sont pratiquement contemporains; ils ont été rédigés dans la première moitié du XV^e siècle¹⁷.

Pour le fragment de Lincoln, une datation assez précise est possible grâce aux autres textes que contient ce manuscrit. D'après les indications qui nous ont été fournies par N. Bennett, ancien archiviste du Lincolnshire Archives Office, actuellement bibliothécaire de la Cathédrale de Lincoln¹⁸, notre manuscrit remonte au premier quart du XV^e siècle; il a été rédigé entre 1414 et 1428:

¹⁴ Comme l'a bien vu BAKER (1989:99), la version de CA semble pourtant copier un modèle qui possédait une traduction interlinéaire en anglais: une phrase de ce texte (ligne 51 de l'édition Baker) est précédée d'une traduction anglaise.

¹⁵ Le texte de LL est nettement plus court que celui de CI: il ne contient que deux scènes dont l'une (5.1.) est commune à LL et CI. Dans la partie commune, le dialogue de LL est légèrement mieux développé que celui de CI. Malheureusement, ni le texte français ni la comparaison des versions anglaises ne permettent de déterminer avec une certitude absolue si les deux manuscrits remontent à une source commune. Les phrases françaises sont tellement simples que n'importe quel exercice de traduction scolaire est susceptible de produire des résultats pratiquement identiques. On observe bien certaines divergences dans le lexique de la traduction (scène 5.1, ligne 2: *la-di/dame*; 1. 3: *hall/soler*; 1. 4: *arande/message*; 1. 12: *in/hostil*; 1. 22: *lay/put*, etc.), mais comme ces synonymes ne révèlent aucune différence de fond dans le contenu des deux textes, ces désaccords ne suffisent pas pour prouver qu'il s'agit de deux traductions indépendantes. Si la question d'un modèle commun pour les deux versions anglaises doit donc rester ouverte, il n'est pas exclu, cependant, que les versions de LL et de CI soient simplement des copies de corrigés d'exercices d'élèves.

¹⁶ Voir SÖDERGÅRD (1953) et en dernier lieu KIBBEE (1991: 80). Selon le catalogue de la bibliothèque, le ms. Ii 6.17 de la Bibliothèque universitaire de Cambridge est «a collection of miscellaneous tracts and documents» rassemblée au XVI^e siècle et rédigée par différentes mains. Le texte publié par Södergård se trouve dans un fascicule qui contient également deux lettres en français, adressées par Isabelle, reine de France (morte en 1435), et Jacqueline de Bavières, duchesse de Bourgogne, à leur «cher cousin», respectivement à leur «cher oncle» Henri Beaufort, cardinal de Winchester (env. 1376–1447). Il est donc probable qu'il faille antédater ce texte; sa rédaction se situe plutôt dans la première moitié du XV^e siècle.

¹⁷ Pour plus de détails sur la datation et la composition de ces manuscrits, cf. aussi KRISTOL (sous presse [b]).

¹⁸ Nous tenons à remercier ici M. Bennett des excellents services qu'il nous a rendus.

The entry for this particular volume in our list of diocesan formularies reads as follows: «A 15th century book. Dr. Boulay suggests that this is the formulary of John Kemp when Dean of Arches. Contains material temp. Courtenay to Chichele.»¹⁹

La datation précise de LL est particulièrement instructive, car, par rapport à la date qu'on attribuait jusqu'ici à CI, elle fait remonter de plus d'un demi-siècle la confection d'une traduction de ce texte et confirme par là une tendance qui commence à se manifester dans les manuscrits didactiques au cours du premier quart du XV^e siècle: dans l'enseignement du français en Angleterre, la méthode directe, monolingue, qui est encore celle de la *Manière de 1396* (et celle de la version OA de la *Manière de 1399*) semble désormais concurrencée par un enseignement qui s'appuie davantage sur la traduction²⁰. A un moment où le «substrat» linguistique anglo-normand s'efface de plus en plus, le recours à la langue maternelle anglaise commence à s'imposer²¹.

3. La langue du fragment de Lincoln et des manuscrits parallèles

3.1 Problèmes de transcription et d'édition

La plupart des éditeurs modernes de textes français médiévaux suivent les consignes éditoriales formulées par Foulet/Speer (1979); auparavant, on adoptait en général celles de Roques (1926). Or, quelle que soit la qualité et le bien-fondé de ces règles pratiques, il est certain que celles-ci ont été formulées surtout pour garantir la lisibilité et une certaine homogénéité dans l'édition de textes *littéraires*; elles ne tiennent pas compte de tous

¹⁹ John Kemp (env. 1375–1454) — archevêque de York (1425–1443), cardinal à partir de 1439, archevêque de Canterbury (1443–1454), représentant anglais aux pourparlers anglo-français d'Arras (1435) et de Calais (1439) — a été doyen du tribunal ecclésiastique de l'archevêché de Canterbury siégeant aux Arches à St Marylebone (Londres) de 1414 à 1428 (cf. CHURCHILL 1933:240; KEEN 1973:389, 396; HICKS 1991: 261–262). Il a probablement renoncé à cette charge à la suite de sa nomination comme archevêque de York en 1425. Guillaume de Courtenay (1340/41–1396), a été archevêque de Canterbury de 1381 à 1396. La première période de Henri Chichele, archevêque de Canterbury de 1414 à 1443, correspond bien au moment de la rédaction du manuscrit de Lincoln.

²⁰ Un cas analogue se présente avec la traduction intégrale du *Tretiz* de Bibbesworth qui accompagne la version connue sous le nom de *Femina* (WRIGHT 1909), dans un manuscrit qu'on peut dater au plus tôt en 1415 (Cambridge, *Trinity College B 14.39/40*). Au XVI^e siècle, la plupart des ouvrages didactiques rédigés en Angleterre seront bilingues, quand ils ne sont pas carrément écrits en anglais.

²¹ Cette constatation ne signifie pas que l'emploi de la langue maternelle et la traduction soient déjà la méthode didactique dominante. Ainsi, la *Manière de 1415* est encore entièrement monolingue et atteste d'autres méthodes de l'enseignement élémentaire (cf. KRISTOL, à paraître [c]). Dans le cadre de la production didactique pour l'enseignement du français en Angleterre, ce sont surtout les dialogues les plus simples de la *Manière de 1399* qui semblent avoir servi à des exercices de traduction.

les besoins de l'analyse *linguistique*. En outre, la plupart de ces règles ont été conçues pour l'édition de textes continentaux de la période «classique»²²; elles ne correspondent pas toujours aux particularités des manuscrits anglo-normands²³ — très tardifs — dont nous nous occupons ici.

En préparant notre édition, nous sommes parti du principe que toute intervention destinée à améliorer la lisibilité d'un texte devait rester *transparente*. Même si notre édition n'est pas diplomatique, elle ne doit pas empêcher le lecteur de reconstituer, s'il le désire, l'état original du manuscrit. Il ne faut pas — come c'est trop souvent le cas — que l'interprétation du manuscrit par l'éditeur ne porte préjudice à l'étude linguistique²⁴. Nous nous sommes donc vu obligé d'élaborer nos propres principes de transcription, légèrement plus contraignants que ceux qu'adoptent la plupart des éditeurs.

Regardons quelques exemples concrets pour illustrer où se situent les problèmes de la transcription des manuscrits anglo-normands tardifs.

- (1) La plupart des éditeurs distinguent *i* et *j*, *u* et *v* selon les habitudes modernes. Dans la quasi-totalité des cas, cette distinction facilite effectivement la lecture sans interférer avec l'analyse linguistique du texte. Malgré cela, certains problèmes surgissent dans la transcription de manuscrits qui maintiennent encore — du moins en partie — les

²² FOULET/SPEER (1979:xv) sont entièrement explicites à cet égard, mais tous les éditeurs ne semblent pas avoir tenu compte de ces restrictions: «Excluded from our manual are archaic texts (before 1150), those composed in Middle French (after 1300), those composed in strongly marked dialects (such as Anglo-Norman), and nonliterary documents (charters, diplomas, etc.): all these require special consideration.»

²³ Même si certains auteurs anglo-saxons essaient de relancer le terme «Anglo-French» pour la langue française parlée et écrite en Angleterre à la fin du moyen âge (cf. p.ex. BAKER 1989:80, KIBBEE 1991), nous continuerons à parler d'«anglo-normand». En effet, comme il a été dit souvent et depuis longtemps (cf. p.ex. STUDER 1920:4, DEAN 1954: 969), il vaut mieux réserver le terme «Anglo-French» pour les relations politiques ou culturelles, historiques ou modernes, entre la France et l'Angleterre. En ce qui concerne la tendance de certains auteurs de parler simplement de la langue «française» en Angleterre, cette terminologie escamote le fait que le français, à cette époque, est encore une langue dialectalisée, même en ce qui concerne sa forme écrite. En outre, parler de langue «française» tout court suggère que le français de cette époque est de toute façon une langue «étrangère» en Angleterre. Or, les particularités linguistiques qui remontent au dialecte anglo-normand parlé et écrit en Grande Bretagne et qui distinguent cette langue et sa scripta du français continental en font une langue du «cru» et non pas une langue «d'importation», et ceci jusqu'au XV^e siècle — bien au-delà de la période où cette variété de français a été parlée comme langue maternelle dans les Îles britanniques.

²⁴ Dans le passé, l'analyse linguistique de l'ancien français reposait un peu trop souvent, nous semble-t-il, sur l'étude de textes publiés qui, auparavant, avaient subi une «toilette» de la part de leurs éditeurs. Comme de nombreux éditeurs transcrivent par exemple les abréviations usuelles en adoptant d'office les formes majoritaires apparaissant dans leurs manuscrits, les caractéristiques dialectales d'un texte donné risquent d'être considérablement grossies (ou atténuées); peu d'éditeurs ont pris la peine de préciser quels étaient les principes de transcription adoptés dans les nombreux cas où une abréviation peut donner lieu à différentes interprétations.

traditions scripturaires anglo-normandes. Ainsi, dans un manuscrit comme CD, on transcrit naturellement une forme »eue«²⁵ »eau« par »eve«. Que faire cependant de la graphie alternative »eaue« »eau«, qui se trouve dans le même manuscrit? Étant donné que le digraphe anglais »ea« pour [e] ou [ɛ] est bien attesté dans CD (voir aussi ci-dessous), il est tentant de voir dans »eaue« une simple variante orthographique de »eue«, qu'il faudra alors transcrire par »eave«²⁶. Il n'est pourtant pas certain qu'il soit légitime d'»angliciser« le texte à ce point, car »eaue« pourrait aussi reproduire la forme continentale courante. Quelle que soit la solution adoptée dans un tel cas, une chose est certaine: puisque nos manuscrits ne distinguent pas *u* et *v* selon les habitudes modernes, une éventuelle distinction introduite par l'éditeur laisse au lecteur la liberté de restituer une forme avec *u* — selon le manuscrit — là où nous écrivons *v*.

- (2) Le problème principal auquel on se heurte cependant, c'est la transcription des abréviations conventionnelles utilisées par les copistes. En effet, l'examen linguistique d'une édition de texte qui n'indique pas avec précision de quelle manière les abréviations du manuscrit ont été transcrites risque de provoquer des résultats imprécis, voire inutilisables²⁷.

Il est bien connu qu'en anglo-normand, la diphtongue [je] (qui résulte soit d'un Ê tonique latin en syllabe libre, soit de différents phénomènes de palatalisation) s'est réduite à [e]; quant à la diphtongue [ej] (provenant d'un Ê tonique latin, également en syllabe libre), elle s'est monophthonguée en [ɛ]. Pour cette raison, les graphèmes représentant les anciennes diphtongues (*ie*, *ei* et même *ai*) sont devenus complètement interchangeables entre eux, avec *e* (représentant [e] et [ɛ]) et avec les digraphes anglais *ea* et *eo* (Pope § 1223, 1224). Or, dans l'enseignement scolaire dispensé à partir du XIV^e siècle, les clercs anglais apprennent à écrire *ie* pour la voyelle qu'ils prononcent [e], ce qui provoque inévitablement l'apparition de graphies hypercorrectes (Kristol 1989: 359). Par conséquent, lorsqu'on s'intéresse à l'emploi des graphèmes correspondant au [e] anglo-normand dans un manuscrit donné, on est confronté à une série de difficultés. Ainsi, dans le ms. LL, à côté de trois attestations »vendra« »viendra« écrites en toutes lettres (et une attestation »tiendra«), on rencontre également »hostiell« (deux attestations, en toutes lettres) et »jeo crie« »je crois«, ce qui laisse présumer que dans tous ces cas, le rédacteur prononçait effectivement une voyelle

²⁵ Comme nous utilisons les *italiques* pour transcrire les abréviations apparaissant dans les manuscrits, nous écrivons entre guillemets inversés ». . « les formes manuscrites citées.

²⁶ Dans le texte de la *Manière de 1415*, dans le même manuscrit, on trouve aussi la forme verbale correspondante, »eaver« abreuver les chevaux.

²⁷ C'est la raison pour laquelle la belle édition récente du *Donait* de JOHN BARTON (STÄDTLER 1988), contenue dans le même manuscrit que le *Petit Livre*, ne peut pas servir à une analyse dialectale et graphématique précise, car Städtler — qui s'intéressait surtout à la terminologie grammaticale — a transcrit les abréviations du manuscrit sans la moindre mise en relief typographique.

simple. Dans ces circonstances, comment faut-il transcrire un mot comme “bien”, lorsque celui-ci a été abrégé »*b̄*« dans le manuscrit? Ecrivons-nous »*bien*« ou plutôt »*ben*« (ou même »*bein*«) — toutes ces formes sont bien attestées dans les manuscrits anglo-normands — pour signaler que ce mot a dû être prononcé avec [e]? Dans ce cas précis, heureusement, le manuscrit nous permet de trancher, car il contient une attestation de »*bien*« écrite en toutes lettres. Tant qu’un manuscrit offre la transcription complète d’un mot donné (pourvu que ce soit toujours la même), il est légitime d’utiliser cette forme — quelle que soit une éventuelle réalisation phonétique sous-jacente — pour transcrire les formes abrégées du même mot.

- (3) La situation devient plus complexe dans d’autres cas. Ainsi, pour les mots qui, en anglo-normand «traditionnel», devaient se prononcer avec [u] en syllabe tonique, le manuscrit LL offre les graphies suivantes: »*pur*« (4 fois), »*jour*« (3 fois), »*meillour*« (1) et »*heure*« (1). Quelle sera donc la transcription du mot “seigneur”, qui apparaît deux fois dans sa forme abrégée »*seign̄*«, mais jamais en toutes lettres: *seignur*, *seignour* ou *seigneur*? La question n’est pas sans importance, lorsqu’on désire déterminer si un copiste, à un moment donné de l’histoire tardive du français écrit et enseigné en Angleterre, maintient encore la tradition orthographique locale ou s’il a adopté les graphies qui imitent l’usage continental. Dans le cas du manuscrit en question, rien ne nous permet pourtant de trancher; quelle que soit la transcription adoptée, celle-ci restera toujours purement arbitraire²⁸, et il faudra trouver un expédient graphique pour marquer dans le texte que la forme est reconstruite.
- (4) Une des plus grandes difficultés est suscitée par la transcription de la tilde surmontant le *n* en position finale du mot. Ainsi, dans plusieurs de nos manuscrits, le *n* recourbé (*n̄*) ou surmonté d’une tilde est utilisé indistinctement pour transcrire les groupes »*un*« et »*ne*«²⁹. Comme Maitland (1903:xliv) l’a déjà souligné à juste titre, de nombreux copistes ne font aucune distinction entre »*mesoun*« et »*mesone*«: lorsqu’ils transcrivent les mots de ce type en toutes lettres, les deux formes alternent librement, souvent sur la même page. Dans de tels manuscrits, il est donc impossible de déterminer si un mot écrit »*mesoñ*« doit être transcrit »*mesoun*« ou »*mesone*«. De toute façon, comme le *-e* final atone est tombé assez tôt dans la prononciation du

²⁸ Il en irait autrement pour les manuscrits contenant une ou plusieurs attestations écrites en toutes lettres: ainsi, le ms. CD de la *Manière de 1396*, à côté de 87 attestations de »*seign̄*«, contient trois apparitions de »*seignour*« en toutes lettres et trois cas de »*seigno*« (à côté d’un exemple de »*seigneurie*«). Ici, il sera légitime de transcrire »*seign̄*« par »*seignour*« (voir aussi *infra*).

²⁹ On pourrait se demander si le graphème *n̄* représente plutôt un *u* surmonté de la tilde (»*un*«) au lieu d’un *n̄* (»*un*« ou »*ne*«), comme nous le suggérons ici. Or, le même signe apparaît régulièrement (mais toujours en position finale) dans des mots comme »*b̄*« (»*bien*«; la tilde remplace une voyelle qui précède le *n*) ou »*chymȳ*« (chymyne; la tilde remplace une voyelle qui suit le *n*); dans les deux cas, la lettre de base ne peut pas représenter un *u*. Nous pensons donc que, dans tous les cas, *n̄* transcrit une même lettre, *n*, précédée ou suivie d’une voyelle.

français en Angleterre, on a l'impression que lorsqu'il est écrit (ou représenté par la tilde), c'est surtout pour marquer que la *consonne* précédente est prononcée. D'autres copistes encore semblent essayer d'établir une distinction entre $\bar{w}$ (= *ne*) et $\tilde{w}$ (= *um*). Il sera donc indispensable d'étudier pour chaque manuscrit individuellement les habitudes de son copiste et de ne pas adopter de manière stéréotypée les mêmes stratégies de transcription pour tous les manuscrits.

Etant donné ces différents problèmes, nous sommes obligé de considérer comme légèrement «suspects» les travaux de dialectologie médiévale qui s'appuient sur des éditions imprimées et en particulier sur des textes littéraires (à moins qu'il ne s'agisse de transcriptions diplomatiques ou que toutes les précisions nécessaires sur la transcription des abréviations aient été données)³⁰.

Quant à nous, voici la conduite que nous avons adoptée pour l'édition du fragment de Lincoln et des passages parallèles des autres manuscrits de la *Manière de 1399*, pour qu'un examen linguistique du texte et de ses graphies reste possible:

- (1) Les dialogues seront présentés selon les habitudes de la mise en page moderne³¹; en particulier, nous essaierons de visualiser la structure dialoguée de nos textes. Nous renonçons par contre à ajouter le nom supposé du locuteur, comme l'a fait Södergård (1953)³².
- (2) Comme la plupart des éditeurs, nous distinguons *i* et *v* selon les habitudes actuelles, tout en restant conscients des problèmes évoqués ci-dessus.
- (3) Etant donné qu'aucun de nos manuscrits ne connaît les lettres accentuées³³, nous pensons que l'emploi de l'accent aigu (pour distinguer les mots contenant un *-e* final atone³⁴ de ceux qui se terminent en *-é* tonique) peut également contribuer à simpli-

³⁰ Depuis que nous travaillons sur des manuscrits originaux, nous sommes obligé de considérer comme du moins *approximatifs* les résultats de notre premier sondage sur l'orthographe utilisée dans les manuels de français rédigés en Angleterre jusqu'au XV^e siècle (KRISTOL 1989), car la plupart des éditions que nous avons pu consulter à ce moment-là ne distinguent pas entre les formes écrites en toutes lettres et les abréviations transcrites.

³¹ Dans l'édition des *Manières de langage*, l'emploi d'une ponctuation selon les habitudes modernes peut pourtant être problématique: celle-ci risque de donner une fausse image de la syntaxe de ces textes dont la langue est parfois très proche de l'oralité spontanée, et dont certains manuscrits utilisent un système très particulier d'écriture à deux couleurs pour marquer les découpages syntaxiques et certaines mises en relief. (Nous espérons aborder bientôt cette question dans un autre contexte).

³² L'attribution des différentes interventions aux locuteurs chez Södergård n'est d'ailleurs pas toujours correcte.

³³ Seuls le *i* et le *y* sont parfois marqués d'un trait oblique ressemblant à l'accent aigu: »í«, »ý«, ce qui permet au copiste de désambigüiser une série de jambages pratiquement identiques (*wwwít* est plus facile à lire que *wwwmt*).

³⁴ Nous ne désirons pas encore nous prononcer sur la qualité de ce *e* dans la prononciation du français en Angleterre au XV^e siècle.

fier la lecture sans fausser l'examen linguistique du texte. Soulignons pourtant que la plupart de nos copistes confondent complètement *-es* et *-ez*; nous trouvons donc indistinctement et souvent sur la même page des formes alternatives du type »faites/faitiez« ou »dites/ditez« — pour lesquelles nous pouvons admettre une prononciation avec *e* atone³⁵ — et »ales/alez« ou »buves/buvez« avec *e* tonique. Dans ces circonstances, la seule démarche conséquente sera de marquer systématiquement d'un accent aigu tous les mots polysyllabiques dont une syllabe en *-e-* porte l'accent, même si ces graphies peuvent paraître bizarres à un œil habitué à l'orthographe moderne. *Vous dites, vous estes* ou *vous hurtastes* (*e* atone) s'opposeront donc à *vous preignéz* ou *vous veiez* (*e* tonique); l'emploi de l'accent sur *-éz* est aussi le seul moyen de distinguer des homographes comme (*lez*) *partiez* et (*vous*) *partiez*.

Mis à part cette adoption — parfois problématique — de règles éditoriales assez communément admises, les particularités de notre édition concernent toutes le traitement des abréviations employées dans les différents manuscrits.

- (4) Toutes les abréviations qui apparaissent dans les manuscrits seront résolues et signalées par l'emploi d'*italiques*.
- (5) Lorsqu'un manuscrit ne nous fournit aucune transcription en toutes lettres d'un mot abrégé, nous proposons une transcription »concevable«, en indiquant par l'emploi de crochets [...] que la forme a été reconstruite. Ainsi, dans le cas du manuscrit LL signalé ci-dessus,  sera transcrit »s[eignur]«. Les crochets signalent donc toujours que l'examen du texte complet n'offre aucune solution viable; toute forme transcrite entre crochets sera forcément considérée comme inutilisable pour l'analyse linguistique³⁶. L'unité d'analyse sera toujours constituée par le texte individuel, et non par le manuscrit qui le contient, même si celui-ci est rédigé par une seule main. En effet, les manuscrits à notre disposition contiennent souvent des collections de plusieurs ouvrages didactiques, et nous ne savons pas encore, à l'heure actuelle, si (et dans quelle mesure) les compilateurs de ces collections respectaient les habitudes ortho-

³⁵ Malgré la tendance connue de l'anglo-normand tardif et du *Law French* de conjuguer tous les verbes selon les modèles de la première conjugaison, ces verbes très fréquents ont probablement gardé leurs formes irrégulières.

³⁶ Dans ce contexte, soulignons que nous considérons comme illégitime de résoudre des abréviations »par analogie« avec d'autres mots qui résultent d'une évolution phonétique identique. Ainsi, le fait que notre copiste écrive »meillour« ne permet pas de conclure qu'il aurait également écrit *seignour. Comme l'a déjà remarqué MAITLAND (1903:lxv), il existe des formes »canoniques« pour certains mots: »Some settled usages there were which were seldom broken. As a good example we may take the words which should represent the Latin *regem* and *legem*. We might expect *rey* and *ley* or *roy* and *loy*. But clerk after clerk will give us *roy* and *ley* (occasionally *lay*), while *rey* has become rare and *loy* is hardly to be seen«.

graphiques des modèles qu'ils avaient devant les yeux ou s'ils régularisaient l'orthographe des manuels qu'ils rassemblaient³⁷.

- (6) Quand, dans les transcriptions en toutes lettres, à l'intérieur d'un même texte, le copiste hésite lui-même entre deux ou plusieurs graphies d'un même mot³⁸, nous transcrivons les formes abrégées selon la forme majoritaire attestée dans le manuscrit en employant les *italiques* entre accolades [...] pour signaler que la forme est ambiguë et peut correspondre à différentes transcriptions: »s|eignur|« ou »s|eigneur|«. Dans un tel cas aussi, l'examen des habitudes orthographiques du scribe et l'analyse linguistique ne s'appuiera évidemment que sur les formes écrites en toutes lettres.
- (7) Lorsqu'une abréviation conventionnelle ne donne lieu à aucune ambiguïté, nous la résolvons sans commentaire (mais toujours en *italiques*). Selon ce principe, une abréviation non-équivoque comme «seigno^o» ou «seigne^o» sera transcrite *sans* crochets («seignour» et «seigneur») et considérée comme linguistiquement probante.

3.2 *Le français écrit dans les différents fragments de la Manière de 1399*

Comme nous avons eu l'occasion de le montrer dans notre premier sondage de 1989³⁹, la version OA de la *Manière de 1399* publiée par Stengel est parmi les textes les plus «continentalisés» de toute la production didactique anglaise de la fin du moyen âge. Etant donné que le témoignage explicite des traités d'orthographe du XIV^e siècle va également dans le sens d'une «continentalisation» croissante de l'orthographe française enseignée en Angleterre, on était donc en droit de se demander si l'apparition de la *Manière de 1399* signalait un moment de rupture dans la tradition linguistique autochtone, correspondant à l'abandon des graphies de type anglo-normand et l'adoption de graphies «françaises», franciennes ou franco-picardes. Or, l'étude de la graphie employée par l'auteur du fragment de Lincoln nous oblige à modifier ou du moins à nuancer cette première appréciation: ce manuscrit atteste que, dans certaines écoles du moins, les traditions orthographiques locales se sont perpétuées bien au-delà de la fin du XIV^e siècle. La question du maintien (ou de l'abandon) des traditions orthographiques insulaires doit donc être réexaminée. Si certains manuels pour l'enseignement du français en Angleterre, à partir du XIV^e siècle, préconisent effectivement l'emploi des graphies continentales, d'autres textes didactiques attestent la survivance de la tradition orthographique

³⁷ Il est trop tôt de généraliser l'observation que nous avons faite ci-dessus au sujet du *Petit livre* dans lequel les habitudes orthographiques changent d'une partie à l'autre, bien que tout le texte soit de la main du même scribe.

³⁸ C'est le cas par exemple dans le manuscrit OA, où nous trouvons une fois »seignur«, trois fois »seigneur« (en toutes lettres), deux fois »seigne^o« et 24 fois *seigne*.

³⁹ Voir KRISTOL (1989: 335–367), en particulier p. 350 et 359–362.

autochtone dans l'enseignement et dans l'emploi réel du moins jusqu'au XV^e siècle⁴⁰. Il ne sera donc pas inutile d'analyser les graphies du fragment de Lincoln en comparaison avec les passages parallèles dans les autres manuscrits de la *Manière de 1399* et de prolonger par là l'exploration de la langue française et de son orthographe enseignées en Angleterre à la fin du moyen âge que nous avons commencée en 1989.

Dans un premier temps, nous nous limiterons strictement à la surface orthographique de nos manuscrits, sans tirer de conclusions prématurées sur la prononciation du texte orthographié: comme l'orthographe a fait l'objet d'un enseignement systématique à partir du XIV^e siècle au plus tard, il fait peu de doute que les graphies utilisées dépendent surtout de la scolarisation que le copiste a reçue et ne reflètent pas nécessairement sa prononciation réelle⁴¹. Ce n'est que dans une deuxième étape, après l'examen des particularités orthographiques, que l'on pourra essayer de dégager éventuellement et de manière très prudente certaines informations sur le phonétisme de la langue parlée par le rédacteur d'un manuscrit donné.

Pour cette analyse, nous considérons comme utilisables tous les phénomènes phonétiques, morphologiques, voire même syntaxiques⁴², dans la mesure où l'orthographe permet de distinguer la tradition «britannique» des traditions «françaises». La seule limitation est imposée par les textes mêmes qui sont à notre disposition: un passage relativement court comme notre fragment de Lincoln — celui-ci, en tout, ne comprend que 366 mots — ne pourra pas nous renseigner sur toutes les questions susceptibles de nous intéresser. En outre, les mêmes phénomènes doivent être présents dans les différents manuscrits parallèles.

Dans notre premier sondage (cf. Kristol 1989: 348-349), nous avons choisi quatre phénomènes phonétiques et orthographiques apparaissant en principe avec une assez haute fréquence dans n'importe quel manuscrit anglo-normand de l'époque étudiée. Afin de faciliter d'éventuelles comparaisons, nous reprenons ici les mêmes phénomènes; à part cela, nous avons sélectionné 6 critères supplémentaires qui se prêtent à l'analyse. Nous tenterons donc de mesurer le taux d'anglo-normandité relative des quatre passages parallèles sur la base de 10 phénomènes caractéristiques de la scripta anglo-normande tardive (voir tableau n° 4).

⁴⁰ Selon une petite vérification que nous avons effectuée dans les premiers textes imprimés en *Law French* au début du XVI^e siècle (par exemple dans la *Natura Brevium*, publiée par Richard Pynson à Londres en 1528, qui s'appuie sur un manuscrit du XV^e siècle), les graphies traditionnelles y sont toujours employées. Il serait urgent, dans ce contexte, que la linguistique historique commence à examiner dans quelle mesure le *Law French*, cette langue de métier des avocats anglais qui s'est maintenue jusqu'au XVIII^e s., est restée marquée par ses origines, ou si, à partir du XVI^e siècle, les influences continentales commencent peu à peu à devenir dominantes.

⁴¹ Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les indications «phonétiques» contenues dans le manuscrit du *Femina* (Cambridge, Trinity College B 14.39/40) avec la forme orthographique «traditionnelle» des mêmes mots: même une graphie fortement continentalisée risque encore de cacher la survivance d'une prononciation de type anglo-normand. (Théoriquement, l'inverse est aussi concevable: un manuscrit qui maintient la tradition orthographique insulaire ne sera pas automatiquement considéré comme une preuve pour la survivance d'une tradition orale de type anglo-normand.)

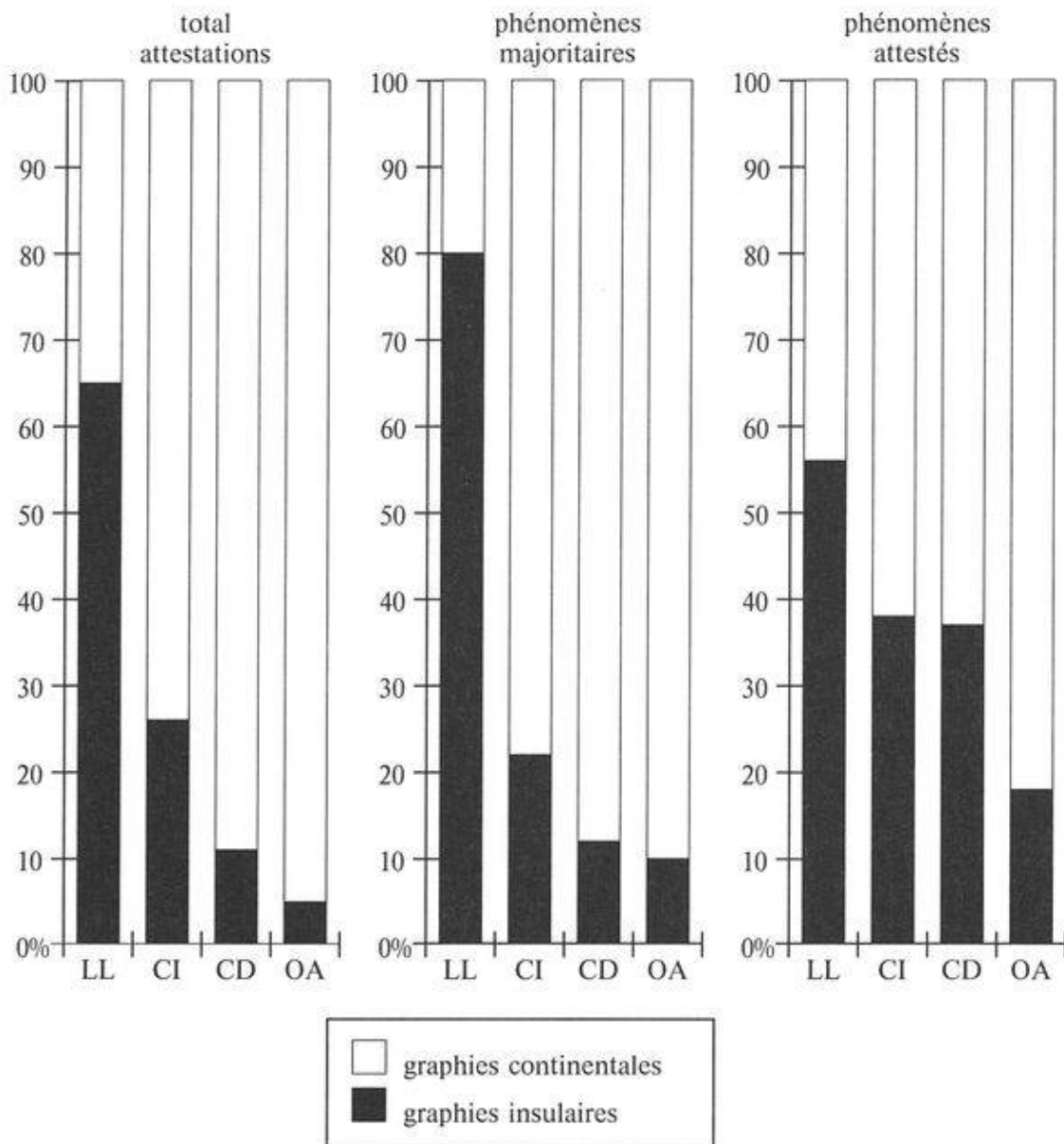
⁴² Comme par exemple l'emploi de *que* comme pronom relatif sujet.

Tableau n° 4: les paramètres de l'«anglo-normandité» dans les passages parallèles de la *Manière de 1399*⁴³

	OA (extrait, 372 mots)		LL (complet, 366 mots)		CD (extrait) 334 mots)		CI (extrait, 187 mots)		CI (complet, 784 mots)	
Paramètre	graphie cont.	graphie a.-n.	graphie cont.	graphie a.-n.	graphie cont.	graphie a.-n.	graphie cont.	graphie a.-n.	graphie cont.	graphie a.-n.
1) $\bar{O}$ > eu/ ou	2		1	4						3
2) $A + n$ précons./ final > an/aun	7		1	5	8	1	3	2	18	5
3) $\bar{E}$ > oi/oy eiley/ai/ie	17	1	13	3	5	1	2	1	14	12
4) suffixe -ARIU > -ier/-er	5		3	2	3	1	1	2	4	4
5) fut./cond. de «venir/tenir» viendr-/vendr-		3	1	3	3			1	1	1
6) je/ jeo	11		2	10	12		4		15	
7) pour/ pur	4			3		3	3		11	
8) -ons/ -om(e)s	5		1	3			2		4	1
9) mon, bon, non/ moun, boun, noun	12			6	8		3		10	
10) futur 1 ^{re} pers -ay(ey)/-a	5		1	4	8		2	1	8	2
total occurrences	68	4	23	43	47	6	20	7	85	28
phénomènes majoritaires	9	1	2	8	7	1	7	2	7	1
total phéno- mènes attestés	9	2	8	10	7	4	8	5	9	7

⁴³ Le ms. CA manque dans ce tableau, car il ne possède aucun passage commun avec LL. Comme la scène parallèle de CI est très courte, nous indiquons à titre comparatif les chiffres pour le texte complet de CI.

Tableau n° 5: Evaluation des résultats



Dans l'ensemble, avec 77 attestations, les 10 critères retenus exploitent un cinquième (20 %) de tous les mots du fragment de Lincoln qui constitue notre point de départ. Comme de nombreuses formes du texte ne révèlent évidemment aucune différence entre les différentes traditions orthographiques à la disposition du scribe, la représentativité atteinte pour ce texte peut certainement être considérée comme satisfaisante. Par contre, un problème de représentativité se pose dans le cas des passages parallèles:

dans quelle mesure la graphie de ces extraits peut-elle être considérée comme un reflet fidèle de l'ensemble du texte dont ils proviennent? Il faudra essayer d'évaluer cette question en comparant les résultats obtenus avec les tendances observées dans l'ensemble du manuscrit correspondant.

Les principaux problèmes pour la représentativité de notre matériel sont pourtant dus à deux autres facteurs. Tout d'abord, les différents phénomènes examinés n'apparaissent pas avec la même fréquence dans les quatre textes parallèles. Même si les scènes sont identiques (mis à part CI qui ne contient que la deuxième), les différences entre les quatre versions sont telles qu'une comparaison directe n'est pas toujours garantie. Ainsi, certains choix lexicaux divergents (*sire* pour *seigneur*, *aventure* pour *heure*) et certaines lacunes autrement distribuées dans les différents fragments font que dans les extraits de CD et de CI, l'évolution de $\overline{O}$ tonique en syllabe libre n'est pas attestée. De même, à cause du léger remaniement que le texte a subi dans la version CD, la forme de la première personne du pluriel n'apparaît pas. De ce point de vue, nos textes sont simplement trop courts pour représenter toutes les formes caractéristiques – mais même des textes nettement plus longs n'attestent pas toujours tous les phénomènes que nous aimerions étudier.

Le deuxième problème est lié au fait que les différents paramètres linguistiques retenus n'ont pas tous le même poids: une évolution phonétique générale comme celle du $\overline{O}$ tonique latin en syllabe libre est certainement plus importante – et est théoriquement susceptible d'apparaître dans un plus grand nombre d'unités lexicales – que la morphologie de la première personne du futur. Malgré cela, par le hasard du contenu des dialogues, ces deux phénomènes si différents apparaissent avec la même fréquence dans la version LL.

Avouons que pour l'instant, nous ne voyons pas de quelle manière il serait possible de neutraliser ces différences entre les manuscrits et de quelle façon on pourrait pondérer l'importance relative des phénomènes linguistiques retenus pour l'«anglo-normandité» des textes en question. Malgré cela, nous croyons pouvoir montrer que certaines informations valables se dégagent de nos tableaux. Ce n'est pas la fréquence des phénomènes isolés qui compte – celle-ci est de toute façon trop basse pour être statistiquement significative. Par contre, les trois résultats globaux (tableau n° 4) nous permettent de distinguer pour chaque manuscrit (a) le nombre total et la proportion des graphies continentales et anglo-normandes, (b) le nombre des phénomènes *majoritaires* ainsi que (c) le nombre total des phénomènes *attestés*: ces informations complémentaires permettent d'identifier assez clairement les «écoles orthographiques» auxquelles les différents copistes appartiennent.

Comme le montre en particulier le tableau n° 5 qui reprend sous forme graphique les résultats de notre examen, parmi les quatre manuscrits, c'est celui de Lincoln qui se particularise par un caractère anglo-normand absolument dominant. Avec un taux global de 65 % de graphies anglo-normandes, ce manuscrit est un des plus «purs» parmi tous les

manuels de langage d'origine anglaise que nous ayons jamais rencontrés. Sur 10 paramètres examinés, 8 sont caractérisés par une majorité parfois très nette de graphies anglo-normandes. En fait, il n'y en a qu'un seul à l'égard duquel ce texte marque une préférence pour la graphie continentale d'origine franco-picarde: c'est la traitement du $\bar{E}$ que le copiste écrit *oi* ou *oy* — dans la mesure où il se rend compte de la correspondance systématique entre sa prononciation [ɛ] et l'enseignement orthographique qu'il a reçu⁴⁴. D'un point de vue statistique, les différences entre LL et les trois autres manuscrits sont hautement significatives. Evidemment, nous ne savons pas où John Kemp — ou son clerc — a acquis sa formation orthographique⁴⁵, mais comme il n'a certainement pas inventé ces graphies lui-même, force est de conclure que jusqu'à la fin du XIV^e siècle, dans certaines écoles, le français et son orthographe continuaient à être enseignés selon la tradition autochtone.

À l'autre extrémité de l'échelle se situe le texte d'*All Souls* (OA), dont le taux global d'anglo-normandité, pour les mêmes phénomènes, ne s'élève qu'à 5.4 %. En ce qui concerne les paramètres examinés, les proportions sont carrément inversées: pour 9 phénomènes sur 10, les graphies continentales sont absolument dominantes; un seul trait (n° 5) reste encore nettement anglo-normand⁴⁶. Malgré la brièveté du texte examiné et le nombre restreint d'attestations qui en résulte, le constat est absolument clair: par sa préférence très marquée pour les graphies continentales, le *Petit livre* — dont les dialogues remontent aux mêmes sources que le fragment de Lincoln, ne l'oublions pas — fait bande à part parmi les manuels de français rédigés à cette époque en Angleterre.

En ce qui concerne le résultat «intermédiaire» provenant de CI, il apparaît que celui-ci, comme LL, maintient encore un caractère anglo-normand bien marqué (25,9 % de graphies anglo-normandes). Comme les chiffres de la seule scène analysée peuvent paraître extrêmement bas, nous avons examiné également les graphies de l'ensemble de ce texte pour les 10 critères sélectionnés. Or, avec 28 graphies anglo-normandes contre 85 graphies continentales (24,7 % de graphies anglo-normandes), le taux d'anglo-normandité reste absolument stable⁴⁷. Par contre, par rapport à l'extrait, le nombre de

⁴⁴ Une prononciation de type monophthonguée est attestée par une série de graphies traditionnelles »jeo crie« «je crois», »seier« «seoir» et »mains« «moins»; nous voyons mal comment expliquer autrement l'apparition de ces formes.

⁴⁵ John Kemp a été étudiant à Merton College, Oxford, mais cette information ne nous apprend rien sur sa formation en français: lors de sa mission diplomatique de 1439, il semble avoir parlé surtout latin, alors que l'archevêque de Reims répondait en français (cf. ALLMAND 1967:17).

⁴⁶ L'examen du texte complet d'OA révèle que la plupart des graphies insulaires qui manquent dans notre extrait (6 phénomènes sur 10) sont bien attestées, mais dans de très faibles proportions. Ce manuscrit est donc l'œuvre d'un copiste qui a fort bien appris les règles de l'orthographe «à la française». Comme certains anglo-normandismes traditionnels subsistent dans son texte, il serait pourtant difficile d'argumenter que ce manuscrit a été rédigé par un clerc d'origine continentale.

⁴⁷ Statistiquement, la différence de 1,2 % est insignifiante. Le résultat obtenu peut être comparé en outre avec le taux de 26,7 % de graphies anglo-normandes pour les quatre critères que nous avons examinés dans notre première enquête (1989:350).

traits anglo-normands *attestés* augmente encore légèrement: dans l'ensemble, l'auteur de ce manuscrit utilise 7 particularités anglo-normandes sur 10 et il serait facile d'ajouter d'autres phénomènes dont nous n'avons pas tenu compte dans ce sondage⁴⁸. Nous sommes donc loin de l'écriture presque «incolore» qui caractérise OA. Bien que cette copie semble ainsi appartenir à la même tradition orthographique que LL, nous retiendrons pourtant que le recul des graphies anglo-normandes par rapport à ce dernier est net et statistiquement pertinent.

En ce qui concerne CD, enfin, nous nous abstiendrons pour l'instant d'un commentaire détaillé. En effet, sur la base des chiffres dont nous disposons, le statut de ce manuscrit est encore difficile à évaluer. Si le recul des graphies anglo-normandes par rapport à LL et à l'ensemble de CI est significatif, les différences entre CD et OA sont trop petites pour résister au test de la pertinence statistique. Nous préférons donc attendre la publication complète de ce manuscrit pour en reprendre l'analyse graphématique sur une base statistique plus solide.

3.3. Conclusions

L'examen du fragment de Lincoln et des textes parallèles appartenant à la tradition de la *Manière de 1399* nous laisse devant une évidence: même si, depuis le XIV^e siècle, certains manuels pour l'enseignement du français en Angleterre prônent l'idéal du français francien (ou parisien) et enseignent les règles de l'orthographe en adoptant des modèles continentaux, de nombreux phénomènes appartenant à la tradition autochtone restent parfaitement vivants dans l'enseignement et dans l'usage réel du français écrit en Angleterre, et ceci jusqu'au XV^e siècle au moins. Les quatre textes parallèles, appartenant à une tradition didactique commune, attestent ainsi que, dans l'enseignement du français dispensé en Angleterre jusqu'au XV^e siècle, différents courants orthographiques continuaient à coexister. Le moins qu'on puisse dire, c'est que les habitudes anglo-normandes avaient la vie dure. En outre, on constate que l'évolution était tout autre que linéaire, car la graphie du fragment de Lincoln est plus anglo-normande que celle de la plupart des manuels de français du XIV^e siècle que nous avons étudiés en 1989⁴⁹, et même le texte de CI est beaucoup plus anglo-normand que celui de OA.

⁴⁸ Dans ce sens, le constat «impressionniste» de SÖDERGÅRD (1953:203) à l'égard de ce manuscrit («Notre texte [...] est écrit en anglo-normand») se trouve confirmé. Malgré cela, nous nous gardons de dire avec Södergård que ces dialogues «constituent pour ainsi dire une sténographie de la langue française en Angleterre vers la fin du XV^e siècle»: comme nous l'avons déjà souligné, toute notre analyse reste à la surface orthographique qui voile plutôt la langue parlée et ses particularités dialectales qu'elle ne la révèle.

⁴⁹ Ce désaccord apparent dans la chronologie des évolutions pourrait être dû au fait que cette première enquête s'appuyait sur les matériaux *publiés* qui étaient à notre disposition à l'époque. Or, dans certains cas, le critère de sélection du manuscrit à publier semble avoir été simplement la question de savoir quel manuscrit reflétait les traditions orthographiques les plus conformes à ce que l'on considère en général comme le «francien de référence».

L'hétérogénéité de l'écrit français en Angleterre au début du XV^e siècle est donc un fait; différents courants orthographiques sont encore en compétition, et quoi qu'on ait pu écrire à ce sujet, la normalisation au profit du modèle continental n'est pas encore faite. Même privé du support de la langue parlée maternelle anglo-normande, le français d'Angleterre prolonge ainsi une existence autochtone, partiellement indépendante de la langue du continent. Dans la mesure où les traditions insulaires sont maintenues dans l'orthographe (et, comme certains indices le révèlent, dans la prononciation aussi), il n'est donc pas possible de considérer cette langue comme une langue «étrangère»: c'est une de leurs propres langues de culture que les Anglais ont continué à transmettre d'une génération à l'autre. Pour nous, il ne fait aucun doute que si cette forme de langue n'avait pas été détentrice d'un prestige historique, culturel et social indéniable, elle n'aurait pas pu résister aussi longtemps aux influences continentales⁵⁰.

Pour expliquer cette coexistence de différentes traditions orthographiques en Angleterre à partir du XIV^e siècle, on pourrait être tenté de penser que celle-ci est due aux différents publics auxquels s'adressait l'enseignement du français. Alors que les milieux bourgeois, pour les besoins de leurs relations commerciales avec le continent, auraient appris le français continental⁵¹, les avocats, notaires et ecclésiastiques qui se servaient du français pour leurs besoins professionnels et administratifs internes à l'Angleterre auraient maintenu plutôt les traditions locales⁵². En réalité, nous pensons que cette façon de voir les choses n'est pas assez nuancée; elle ne correspond ni au constat linguistique ni à la réalité historique et socio-culturelle de la première moitié du XV^e siècle qui a vu paraître les manuscrits dont nous nous sommes occupé ici. En effet, toute la première moitié de ce siècle a été caractérisée par un engagement majeur de l'Angleterre — et donc de l'administration royale — sur le continent, dans le cadre de la dernière phase de la guerre de Cent Ans⁵³. Il n'est donc pas possible d'argumenter par exemple que le maintien des graphies de type traditionnel dans les écrits administratifs soit le signe d'un repli de l'Angleterre sur elle-même et d'une isolation du français d'Angleterre par rapport à la langue du continent. A part cela, les différents manuscrits de la *Manière de 1399*, dans leur variété orthographique même, attestent qu'il n'est pas possible d'identifier certains types de matériaux didactiques avec un certain type de public et un certain type de lan-

⁵⁰ Dans cette optique, il conviendra de nuancer considérablement les affirmations sur la supériorité du francien (et l'infériorité de l'anglo-normand) qui apparaissent dans la littérature française à partir de la fin du XII^e siècle (cf. les citations rassemblées à ce sujet par GOEBL 1979:353).

⁵¹ KIBBEE (1991:83) suggère une préférence du public intellectuel pour le français d'Orléans (où de nombreux étudiants anglais ont fait leurs études), alors que les marchands de laine se seraient intéressés au wallon (en réalité il doit s'agir du picard, cf. KRISTOL 1989:364); plus loin (1991:93), il écrit que pour les membres des classes supérieures, le français de Paris aurait été l'idéal à atteindre.

⁵² Dans ce contexte, il pourrait paraître significatif, à première vue, que le fragment de Lincoln dont les caractéristiques anglo-normandes sont indéniables, se trouve dans un volume de documents administratifs reflétant les activités d'un haut prélat de l'Eglise anglaise.

⁵³ John Kemp lui-même a été nommé chancelier de Normandie en 1417.

gue. Il serait cependant prématuré de vouloir décider déjà, sur la base des quelques passages analysés, comment s'explique la pluralité des traditions orthographiques vivant en Angleterre au XV^e siècle. La place et le statut de la langue française parlée et écrite en Angleterre à cette époque est certainement plus complexe qu'on ne l'a cru jusqu'ici. Nous croyons que la recherche dans ce domaine n'a fait que commencer.

Zurich

Andres Max Kristol

4. Bibliographie

1. Manuscrits originaux

Cambridge, *Univ. Lib.* Dd 12.23 (f^o 67v^o–87r^o)

Cambridge, *Univ. Lib.* Ii 6.17 (f^o 100v^o–106v^o)

Lincoln, *Linc. Arch. Off.*, Formulary 23 (f^o 17r^o–17v^o)

Oxford, *All Souls College* 182 (f^o 321v^o–326v^o)

2. Ouvrages consultés

ALLMAND, C.T. (1967) «The Anglo-French Negotiations, 1439», *Bulletin of the Institute of Historical Research* 40, 1–33.

BAKER, J.H. (1989) «A French vocabulary and conversation-guide in a fifteenth-century legal notebook», *Medium Aevum* 58, 80–102.

CHURCHILL, IRENE JOSEPHINE (1933) *Canterbury administration*. 2 vols. London.

DEAN, RUTH J. (1954) «A fair field needing folk: Anglo-Norman», *Publications of the Modern Language Association of America* (PMLA) 69, 945–978.

FOULET, A./SPEER, MARY BLAKELY (1979), *On Editing Old French Texts*. Lawrence.

GESSLER, JEAN (1934) *La manière de langage qui enseigne à bien parler et écrire le français*. Modèles de conversations composés en Angleterre à la fin du XIV^e siècle. Nouvelle édition avec introduction et glossaire. Bruxelles/Paris.

GOEBL, HANS (1979) «Verba volant, scripta manent. Quelques remarques à propos de la scripta normande», *RLiR* 43, 344–399.

HICKS, MICHAEL (1991) *Who's Who in Late Medieval England*. Londres.

KALTZ, BARBARA (sous presse), «Etude historiographique des manières de langage», Actes du Colloque de Galway.

KEEN, M.H. (1973) *England in the Later Middle Ages*. London/New York.

KIBBEE, DOUGLAS A. (1991) *For to speke Frenche trewely. The French language in England, 1000–1600: its status, description and instruction*. Amsterdam/Philadelphia.

KRISTOL, ANDRES MAX (1989) «Le début du rayonnement parisien et l'unité du français au moyen âge: le témoignage des manuels d'enseignement du français publiés en Angleterre entre le XIII^e et le début du XV^e siècle», *Revue de linguistique romane* 53, 335–367.

KRISTOL, ANDRES MAX (à paraître [a]) «Que dea! Mettes le chapron, paillard, com tu parles a prodome! La représentation de l'oralité dans les Manières de langage du XIV^e/XV^e siècle», *Romanistisches Jahrbuch*.

KRISTOL, ANDRES MAX (à paraître [b]) «L'enseignement du français en Angleterre (XIII^e–XV^e siècles): les sources manuscrites.» *Romania*.

KRISTOL, ANDRES MAX (à paraître [c]) «Un professeur médiéval au travail. William of Kingsmill et la Manière de langage de 1415.»

- LAMBLEY, KATHLEEN (1920) *The teaching and cultivation of the French language in England during Tudor and Stuart times*. Manchester (U.P.).
- MAITLAND, F.W. (1903) «Of the Anglo-French language in the early Year Books», in: MAITLAND, F.W. (éd.), *Year Books of Edward II. Vol I. 1 & 2 Edward II*. London (= Publications of the Selden Society vol. XVII), xxxiii-lxxxii.
- MERRILEES, BRIAN/SITARZ-FITZPATRICK, BEATA (sous presse) *The Liber Donati. A Fifteenth-Century Manual of French*. Londres (Anglo-Norman Text Society, Plain Text Series).
- MEYER, PAUL (1870) «La Manière de langage qui enseigne à parler et à écrire le français», *Revue critique d'histoire et de littérature* 5.2, 373–408.
- MEYER, PAUL (1903) «Les manuscrits français de Cambridge III – Trinity College», *Romania* 32, 18–120.
- POPE, MILDRED K. (1956) *From Latin to Modern French with especial consideration of Anglo-Norman*. Manchester.
- ROQUES, M. (1926) «Etablissement de règles pratiques pour l'édition des anciens textes français et provençaux», *Romania* 52, 243–249.
- SÖDERGÅRD, ÖSTEN (1953) «Une *Manière de parler* (ms. Cambridge, bibliothèque de l'Université, li. 6.17)», *Neuphilologische Mitteilungen* 54, 201–225.
- SÖDERGÅRD, ÖSTEN (1957) «Graphies anglo-normandes», *Neuphilologische Mitteilungen* 58, 190–195.
- STÄDTLER, T. (1988) *Zu den Anfängen der französischen Grammatiksprache*. Tübingen.
- STENGEL, E. (1879) «Die ältesten Anleitungsschriften zur Erlernung der französischen Sprache», *Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Literatur* I, 1–40.
- STREUBER, ALBERT (1962) «Die ältesten Anleitungsschriften zur Erlernung des Französischen in England und den Niederlanden bis zum 16. Jahrhundert», *ZfSL* 72, 37–86.
- STUDER, PAUL (1920) *The Study of Anglo-Norman*. Oxford.
- WRIGHT, WILLIAM ALDIS (1909) *Femina*. Now first printed from a unique ms. in the Library of Trinity College, Cambridge. Cambridge.

5. Manière de langage de 1399, textes parallèles

5.1. Scène 7.2.

Oxford, *All Souls* 182 f. 325 r^a-b⁵⁴Lincoln *Formulary Book* 23, f. 17r^a

Primerment pur saluer lez bonnez gentz,
einz et hors ou q'ils soient.

- | | |
|---|---|
| <p>— Dame, Dieu soit oveque vous.
— Sire, vous soiéz le bien venu.
5 — Dame, ou est le seigneur de ciens?</p> <p>— Sire, il est alé hors de la ville, mais il
vendra tantost, se croy je. Ditez moy,
10 sire, <i>vostre</i> bousoigne.
— Dame, je vouldroye parler a luy.
— Vrayement, il ne y est pas.
— Dame, vendra il point tost?
— Par ma alme, sire, je ne scay.
15</p> <p>— Sire, dites moy <i>vostre</i> message.
20 — Nemy, dame, je le luy vouldroie
(f. 325r-b) dire moy mesmes.
— Sire, vous beveréz, s'il vous plaist.

— Nemy, dame, quant a <i>present</i>.</p> <p>25 — Sire, je direy <i>vostre</i> messaige.
— Dame, Dieu le vous rende.
— Sire, dites moy <i>vostre</i> nom.
— Dame, je suis appellé R.
— Et que est <i>vostre</i> surnom?
30 — H.
— Sire, en bonne heure.
— Dame, je vous pri a dire mon
bousoigne a <i>vostre</i> maistre.
— Sire, je le ferrey volentiers.
35 — Dame, <i>nostre</i> s[eigneur] vous
ait en sa garde.</p> | <p>— Dame, Dieu soit ovesque vous.

— Dame, ou est le s[eignur] de cieinz?</p> <p>— Sir, il vendra tost come jeo quide.
Ditez a moy, s[ir], que est <i>vostre</i> voluté?</p> <p>— Dame, jeo vottroy parler ovesque luy.
— Verrament, s[ir], il n'est pas al hostiell.
— Dame, vendra il point tost?⁵⁵
— Parm'alme, s[ir], jeo ne say, mays jeo crie
q'il ne tiendra longement hors.
— Sir, voillés vous seier et attendre sa venue?
— Nony, dame, qar j'ay <i>graundement</i> affaire
endementiers.
— Sir, voilléz moy dire <i>vostre</i> message?
— Nony, dame, je le voille dire mesmes.

— Sir, vous beveréz, si pleisir vous soit.

— Dame, ne mye a cest⁵⁶ foitz, par <i>vostre</i>
coungé.</p> <p>— Syre, ditz a moy <i>vostre</i> noun.
— Dame, jeo suy apellé <i>Johannes Nicholas</i>.

— Dame, vous pleise dire moun message.

— Oy, sir, je le fra volentiers.
— Dame, <i>nostre</i> s[eignur] vous eit⁵⁷ en sa
garde.</p> |
|---|---|

⁵⁴ cf. aussi STENGEL 1879:13; lignes 40–51.⁵⁵ ms.: Dam, il vendra il point tost⁵⁶ ms.: tost⁵⁷ ms.: eut

Cambridge C.U.L. Dd 12.23, f.82v^o

- Dame, ou est le *sir* de ciens?
- Avés *vous* ascune coignoissance de lui?
- Oyldea, je lui coignoïs tres bien.
- *Sir*, il viendra tost come je quide. Dites a moy: *Que est vostre* volonté?
- Dame, je voudray *parler* a lui.
- Vraiment, *sir*, il n'est pas ciens ore.
- Dame, viendra il tost?
- *Par* ma foy, *sir*, je ne scai.

Vous purrés a moy dire *vostre* volonté.

- Nonil, je lui voudroy dire moy mesmes.
- *Sir*, amontés *et vous* beverés, se *vous* pleast.
- *Non* fray a ceste fois, *par vostre* congé.
- *Sir*, je dirray *vostre* message.
- Dame, Dieu le *vous* rende.
- *Sir*, dites a moy *vostre* nom.
- Dame, j'ay a nom Guilliam.
- *Sir*, en bon aventure.
- Dame, *vous* please dire mon mesage a *vostre* maister.
- *Sir*, je le fray tres voluntiers.

5.2. Scène 5.1.

Oxford, All Souls 182, f. 324^{rb}⁵⁸

Or parlerons en aultre maniere.

- Ditez, portier, ou est la dame de ciens?
- Sire, en la sale ou en la chambre.
- Aléz, faites mon message a elle.
- 5 — Sire, coment luy direy je?
- Ditez luy *que* je suis cy.
- Ma dame, un *homme*ouldroit parler ové vous.
- 10 — Savéz vous que il est?
- Oy, vous le cognoisséz bien.
- Ditez luy *que* vendrey tantost.
- Dame, Dieu vous doint bon jour.
- 15 — Sire, bon jour avéz vous.
- Dame, avéz hostiel pour nous trois compaignons?
- 20 — Sire, *combién* longuement vuilléz vous demourer?
- Dame, nous ne vous scavons pas dire.
- Donques, que vuilléz vous donner pour *vostre* table le jour?
- 25 — Dame, *que* vuilléz vous prendre pour chescun de nous?
- Sire, rien mains de six deniers le jour.
- Dame, nous le donrons volentiers.
- 30 — Sire, *par* Dieu, vous soiéz bien venu.
- (*f. 324^{va}*) Donques, dame, nous envoierons noz choses ca.
- Sires, je suis bien content de vous.

Lincoln Formulary Book 23, f. 17^{rb}

Ore nous parleromes d'aultre maner.

- Ditz, pourtour, ou est la dame de cieinz?
- Sir, en saile ou en chambre.
- Aléz affaire moun message a ele.
- Sir, coment le dirra?
- Ditz a ele que jeo suy sy.
- Ma dame, un home verroit *parlere* ové vous.
- Savéz vous qu'il il est?
- Oy, dame, vous luy conussés *bien* assés.
- Ditz a luy que jeo vendray tost.
- Dame, Dieu vous doigne boun jour.
- Dame, avetz hostiell pur nous trois compaignouns?
- Sir, ne savons point dire⁵⁹.
- Et que voilléz donnoere pur le table le jour?
- Dame, que voillés prendre pur nous?
- Sir, nient mains que .vi. d[*eners*] le jour.
- Dame, nous le durroms⁶⁰ volentiers.
- Sir, vous serrés bien venuz.
- Dame, nous manderoms noz choses cea.
- Sir, in boun heure.

⁵⁸ cf. aussi STENGEL 1879:12; lignes 33–51⁵⁹ ms: dre⁶⁰ ms.: dirroms

Cambridge C.U.L. Dd 12.23, f. 82v^o

Et donques quant il est alé, autre vient
al port *et* dit a un des *servantz*:

- Ou est la dame de ciens?
- *Sir*, je croy *que* ele est en la sale.
- Alés *vous et* faites mon message a ele.
- 5 — *Sir*, coment le dirray?
- Dites a ele *que* je su cy.
- Dame, il y a un homme a port *que*
vous voudroit en parler.
- 10 — Dites a luy *que* je viendray tost.

Donques viene la dame a la port *et* dite:

- 15 — *Sir*, vous estes bien venu.
- *Vostre* merci, beale dame, *et* avés
vous point d'ostel *pur* moy?
- 20 — *Sir*, quant bien vuillés vous demourere?
- Dame, je ne scay mye vous dire.
- Et combien vuilléz vous donere *pur*
vostre viaunde *et* la chambre?
- 25 — Dame, *que* vuilléz vous prendre?
- *Sir*, nient miens *que* sis deniers le jour.
- Dame, je le doneray tres voluntiers.
- Dame, je manderay mes choses cy.
- 30 — *Sir*, vous serrés bien venuz.

Cambridge C.U.L. li 6.17, f. 101v^{o61}

- Ditez, porter, ou est le dame de deins?
- *Sir*, en la saler ou en la chambre.
- Aléz la *et* faites mon message a luy.
- *Sir*, coment dira je a lui?
- Ditez a lui *que* je sui cy.
- Ma dame, un home voudray parler avec
vous.
- (*f. 102r^o*) Savéz point qu'ille est?
- Oy, dame, vous lui cognoiscéz bien.
- Ditez lui *que* je vendray tost.

- Dame, Dieu vous donne bon jour.

Dame, avéz hostel *pour* nous trois
compainons?

- *Sir*, quant longement voudrés demourrer?
- Dame, nous ne savons point.
- Et *que* voudrés donner le jour *pour* vostre
table?
- Dame, *que* voudrés prendre *pour* le jour?
- *Sir*, non meynus *que* .vi. deneris le jour.
- (*f. 102 v^o*) Dame, nous durrans voluntierz.
- *Sir*, vous serréz bien veneu.

⁶¹ cf. aussi SÖDERGÅRD 1953: 211–213.

Oxford, All Souls 182

Lincoln Formulary Book 23

40

- Dame, faites *que* noz choses soient misez sus.
- Sire, elles serront misez en sauve garde.

- 45 — Ore, dame, nous irons pour noz boussoigns.
- Sire, vous bevréz avant que vous voisiéz.

50

- Dame, de part Dieu.
 - Donque faites le venir.
 - Ditez que elle nous aporte a boire.
- 55 — Sire, prennéz le hanape, vous comenceréz.
- Dame, non ferrey devant vous.
 - Sire, vous feréz vrayement.

60

- Par sainte Marie, c'est bon boire.
- Ore, sire, grant bien vous face il.

- Ore, dame, a Dieu vous comande.

- 65 — Sire, a Dieu soiez vous *et cætera*.

- Dame, fatz mettre nos choses suitz.

- Sir, ils serront mys en saufe garde.

- (*f. 17 v-a*) Sir, vous beveréz dev[a]nt que vous aléz.

- Dame, ne mye a sest fait par vostre coungé.

- Verrament, s { *ir* }, vous ferrés.

- Ditz, que est la pourtour nous boire⁶².

- Apportéz nous de le meilloure.

- Sir, pernés le hanape, vous commencerés⁶³.

- Dame, jeo ne fra point dev[a]nt vous.

- Sir, vous ferrés verrament.

- Dame, jeo vous *mercy*. *Vostre* comaundment jeo ferra.

- *Par* seynt Marie, cye est *boun* boire.

- Ore, sir, *graund* prou vous face.

- Dame, *graunt* *mercy* a vous.

- Ore, dame, a Dieu vous comaunde.

⁶² Passage corrompu. Aucun des manuscrits ne fournit de version pleinement satisfaisante.

⁶³ ms.: *commencers*.

Cambridge C.U.L. Dd 12.23

Cambridge C.U.L. li 6.17

Et quant ses choses sont venuz et

40 aportéz a la maison, il dit ainsi:

- Dame, faites (*f. 83^{ro}*) mettre mes choses sus.
- Sir, eles serront my en save garde

45

et vous beberés devant vostre departir.

50

— Dame, mittéz *nostre* chosez suss.

— Sir, ils serront mis en sauf garde.

Sir, vous beberéz avant *que* vous aléz.

— Ditez *que* est la; aportéz nous boier.

55 Preignés le hanape. *Vous comencerés.*

— Sir, pernés le hanappe, vous comenceréz.

— *Non* fray devant vous.

— Dame, je ne ferray point devant vous.⁶⁴

— Si frés vraiment.

60

— *Par nostre* dame, cy est bon boivre.

— Sir, *grant* proue le vous face.

⁶⁴ Les deux dernières phrases sont répétées au début du fragment de CI (f. 100v^o–101r^o; p. 210 de l'édition Södergård):

— Sire, pernés le hanappe; vous comenceris.

— Dame, je ne fray point devaunt vous.

C'est au même endroit que se trouvent aussi trois phrases supplémentaires qui manquent ci-dessus (lignes 48, 51 et 54):

— Sir, vous ferréz verrement.

— Sir, par saint Marie, cy est bon servise.

— Ore, dame, a Dieu vous comaunde.

5.3. *Versions anglaises*

Scène 7.2.

Lincoln, Formulary 23 (f. 17^{ra})

Fyrst for to grete the gode folke,
within or *without* or where they be.

- Dame, God be *with* 3ouwe.
- Dame, *where* is the lorde of herin?
- 5 — Sir, he shall come sone as I wene.
 Sey to me, sir, what is 3oure wyll?
- Dame, I wolde speke *with* him.
- Sothli, *sir*, he is not at home.
- Dame, shall he come aght sone?
- 10 — Be my soule, *sir*, I kane not say,
 bot I trowe he shall longe hold him out.
 Sir, wyll 3e sitte and abide is comynge?
- Nay, dame, vor I have gretely to do in the
 mene whyle.
- 15 — Sir, will 3e me sey 3our arande?
- Nay, dame, I wyll it sey my self.
- Sir, 3e shull drynke, if kleynge 3ow be.
- Dame, not at this tyme be 3our leve.
- Sir, say 3e me 3our name.
- 20 — Dame, I im callid Nicholas.
- Dame, liketh it 3ou to sey myn erande?
- 3e, sir, I it shull do wilfulli.
- Dame, owre lord 3ow have in his kepynge.

Scène 5.1.

Lincoln, Formulary 23 (f. 17^{rb})Cambridge C.U.L. li 6.17f. 101v⁶⁷

Now shall we speke another maner.

- | | |
|--|--|
| <p>— Sey, pourtoure, where is the ladi of herin?</p> <p>— Sir, in hall or in chambir.</p> <p>5 — Go, do my arande to hir.</p> <p>— Sir, how shull I sey?</p> <p>— Sey to hyr that I am here.</p> <p>— My ladi, a man wolde speke <i>with</i> 3owe.</p> <p>— Wat 3e what man he is?</p> <p>10 — 3e, dame, 3e him knowe wel I nowe.</p> <p>— Sei to him that I shall come sone.</p> <p>— Dame, God 3ow keve gode day.</p> <p>Dame, have 3e in for us .iii. felows?</p> <p>15 — Sir, we can not sey.</p> <p>— And what will 3e kefe for the table the day?</p> <p>— Dame, what will 3e thake for us?</p> <p>— Sir, no lesse than .vi. d. the day.</p> <p>20 — Dame, we shall itte geve gladly.</p> <p>— Sir, 3e shull be wel come.</p> <p>— Dame, we shall sende owre thynges hedir.</p> <p>— Sir, in gode tyme.</p> <p>25 — Dame, do ley oure thynges uppe.</p> <p>— Dame⁶⁵ they shull be leyde in s[]⁶⁶de</p> <p>— (f. 17v-a) Sir, 3e shull drynk or that 3e go.</p> <p>— Dame, not at this time be 3owre leve.</p> <p>30 — Sotheli, (fr) sir, 3e shull do itte.</p> <p>— Sey, who is there to bryng us drynke.</p> <p>Bryng us of the beste.</p> <p>— Sir, take the cuppe, 3e shall begynne.</p> <p>— Dame, I shull not do before 3owe.</p> <p>35 — Sir, 3e shull do sotheli.</p> <p>— Dame, I it 3ow thanke. 3owre biddynges I shall do.</p> <p>Be seynt Marie, here is gode drynke.</p> <p>— Now sir, mych gode it 3ow do.</p> <p>40 — Dame, moche thank to 3ow.</p> <p>— Now, dame, to God I 3ow betече.</p> | <p>— Saie, porter, where is þe dame of herin?</p> <p>— Sir, in þe soler or in þe chambre.</p> <p>— Goo thiddre <i>and</i> doo my message to here.</p> <p>— Sir, how shal I saie to here?</p> <p>— Saie to here that I have be here.</p> <p>— My lady, a man wolde speke <i>with</i> you.</p> <p>— (f. 102r^o) Wote ye ought what he is?</p> <p>— Yee, dame, ye know him wel.</p> <p>— Saie to him that I come sone.</p> <p>— Dame, God yeve you good daie.</p> <p>— Dame, have ye hostil for us .iii. felowes?</p> <p>— Sir, how long wol ye abide?</p> <p>— Dame we wote not.</p> <p>— And what wil ye yeve a daie for <i>your</i> table?</p> <p>— Dame, what wol ye take for þe daie?</p> <p>— Sir, noo lasse thenne .vi. d. the day.</p> <p>— (f. 102v^o) Dame, we shal yeve gladdely.</p> <p>— Sir, ye shal be wel come.</p> <p>— Dame, put <i>our</i> thinges uppe.</p> <p>— Sir, thay shal be doon in sauf warde.</p> <p>— Sir, ye shal drinke arre ye goo.</p> <p>— Saie, whoo is there; bring us drinke.</p> <p>— Sir, take the cuppe; ye shal beginne.</p> <p>— Dame, I wil not bfore you.⁶⁸</p> |
|--|--|

⁶⁵ sic, on attendrait *sir*.⁶⁶ illisible, encre effacée.⁶⁷ cf. aussi SÖDERGÅRD 1953:211–213.⁶⁸ 2^e version, lignes 29–37 (f. 100v^o–101r^o; p. 210 de l'édition Södergård; cf. N. 64):

- Sir, take the coppe; ye shal beginne.
- Dame, I wil not doo before you.
- Sir, ye shal sothely.
- Sir, by saint Marie, here is good ale.
- Nowe, dame, to God I you betake.